

Bruno FITA - Chantal BRUZI
AVOCATS ASSOCIES

19, espace Méditerranée - Avenue Général LECLERC
66000 PERPIGNAN - Tél. 04 68 51 49 31

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

LE VENDREDI 14 OCTOBRE 2022, Tribunal Judiciaire de Perpignan, (66000),

4, rue André BOSCH (salle du tribunal de commerce).

COMMUNE DE PERPIGNAN (66)

Résidence le Palace - 5, boulevard Félix MERCADER

Dépendant d'un ensemble en copropriété cadastré section AK numéro 1, ayant fait l'objet d'un règlement de copropriété par acte du 14 février 1968 publié le 12 mars 1968 volume 1966 numéro 2, ayant fait l'objet de modificatifs (voir cahier des conditions de vente).

Les lots numéros **393** (commerce) et les 10/14000° ; **737** (local) et les 9/14000° ; **392** (commerce) et les 14/14000° ; **394** (commerce) et les 32/14000° ; **365** (cave) et les 17/14000° ; **397** (commerce) et les 12/14000° ; **736** (local) et les 49/14000°.

Le local commercial dont il s'agit, d'une surface de 231,05m² selon le certificat de superficie délivré par COTRIEXPERTISE était une discothèque, actuellement fermée, au rez de chaussée de la résidence le Palace composé d'appartements et de locaux commerciaux. L'ensemble est en très mauvais état général suite notamment à des intrusions et du vandalisme. Il n'y pas d'électricité.

Le PV de description dressé le 10 juin 2022 par la SCP Jérôme JALIBERT Alexandra URBANCZYK, huissiers de justice associés à PERPIGNAN et les diagnostics techniques établis par COTRIEXPERTISE sont annexés au cahier des conditions de vente.

SUR LA MISE A PRIX DE : CENT QUARANTE MILLE EUROS (140.000,00€), avec possibilité de baisse de mise à prix en cas de carence d'enchère jusqu'à la somme de QUATRE VINGT MILLE (80.000,00€)

OCCUPATION : Le bien est libre de toute occupation

LIEU DE CONSULTATION DU CAHIER DES CHARGES

Greffe du Juge de l'Exécution- 5, Bd des Pyrénées à 66000 PERPIGNAN

Cabinet de la SCP Bruno FITA Chantal BRUZI, avocats associés au barreau des P.O

VISITE : Organisée par la SCP JALIBERT URBANCZYK, huissiers de justice associés à PERPIGNAN (66),

dans un délai compris entre quinze jours et un mois avant la date de la vente. 20/09/2022 de 10h à 11h

ENCHERES : Les enchères ne peuvent être portées que par un avocat inscrit au barreau des Pyrénées-Orientales